# Les riverains du boulevard Fayol vont de nouveau se faire entendre

Sécurité routière. L'association de défense des riverains du boulevard Fayol ne comprend pas pourquoi le conseil général n'autorise pas le début des travaux de déviation de la RD500 et prépare un nouveau rassemblement le 15 novembre.

n prend les mêmes et on recommence. L'association de défense des riverains du boulevard Fayol contre le conseil général, un feuilleton pour l'instant sans fin, aux rebondissements multiples.

Le prochain épisode sera tourné mardi 15 novembre, au rond-point du Basde-la-Côte, en bas de la descente de Saint-Just-Malmont, avec un rassemblement, de sept heures à midi. Les responsables de l'association évoquent simplement un « rassemblement » mais on peut s'attendre à une action sensiblement plus forte tant ils sont remontés.

# Très remontés contre le conseil général

« Il n'y a que le oui de Bernard Bonne, président du conseil général de la Loire, qui bloque le début des



Photo Archives Celik Erkul

# travaux. Tout est calé. Nous sommes très remontés contre lui. Ce blocage volontaire est insupportable » expliquent-ils avant d'évoquer un argument qui peut leur donner raison.

« L'ancien Préfet de la Loire a reconnu la dangerosité du boulevard. Nous nous étonnons d'une communication gouvernementale incessante sur la sécurité routière, sur les voies de l'hexagone... Pourquoi le boulevard Fayol ferait-il exception à cette campagne? » questionne le bureau de l'association.

« 13 000 véhicules par jour circulent sur le boulevard, les flux augmentent de jour en jour avec le développement économique et démographique de la Haute-Loire » rappelle-t-on.

« Nos adhérents, au nombre de 110, ont

# En attente d'une décision de justice

« Le conseil général de la Loire réaffirme que les travaux doivent se faire mais en tenant compte de l'ensemble des procédures juridictionnelles engagées actuellement et qui ne sont toujours pas purgées ». Telle est la position de l'instance départementale, qui fait référence au recours déposé devant le tribunal administratif de Lyon par l'association Vivre en Ondaine, opposée à cette déviation.

approuvé à l'unanimité ce nouveau rassemblement, si aucune avancée significative du dossier n'était constatée ». Autrement dit, cela promet du grabuge d'ici quelques semaines. Ce sera une nouvelle action forte de l'association, créée il y a deux ans et qui se targue d'avoir « réveillé le projet de déviation de la RD500 qui allait tomber dans l'oubli. Sans oublier la déclaration d'utilité publique renouvelée par le Préfet cette année, sinon il aurait fallu tout recommencer ». Plusieurs actions fortes ont lieu depuis, dont la de nière en mai dernier, déviant la circulation ve Le Chambon-Feugeroll Encore plus symbolique Marc Petit avait, de jours plus tard, mis place un arrêté interdisa aux poids lourds de circuler, engendrant l'ire dautorités compétentes des voisins chambonn.

Mais qu'on se le dise, l riverains du bouleva Fayol en ont vraime marre...

Damien No

# Deux nouveaux courriers

Le bureau de l'association a écrit deux nouveaux courriers à la mi-octobre. Le premier destiné au président du conseil général de la Loire, Bernard Bonne, sollicitant un entretien et rappelant les précédents courriers restés sans réponse en 2011, indiquant enfin que « notre détermination ne faiblit pas ». Le second est adressé au nouveau préfet de la Loire, Fabienne Buccio, afin de procéder à une rencontre dans le but d'évoquer le dossier. Extraits. « Nous sommes très préoccupés par les problèmes de sécurité pour les piétons et tout particulièrement pour les enfants qui se rendent à l'école de Fayol. [...] Votre prédécesseur nous avait reçus en préfecture le 18

octobre 2010 et s'était déplacé le 8 décembre 2010, accompagné de M. le Directeur des Territoires. Ils ont pu constater les problèmes de sécurité et la dangerosité sur cette voie de circulation. Au cours de sa visite, il nous a bien précisé que le recours n'empêchait pas le démarrage des travaux du rond point du Bas de la Côte. Cette situation n'évoluant pas, des mesures urgentes doivent être prises. En conséquence le démarrage des

pas, des mesures urgentes doivent être prises. En conséquence le démarrage des travaux de la déviation de la RD 500 ne doit plus attendre.

Nous avons besoin de votre intervention car la sécurité routière, enjeu national, doit s'appliquer également sur le boulevard Fayol à Firminy ».

# 24 HEURES EN VILLE

### **NOUVEAU COMMERCE**

## Du poisson chez Loire Océan

Voici un deuxième poissonnier qui vient d'ouvrir à Firminy. Madani Benghezou connaît bien Firminy pour y vendre son poisson toutes les semaines sur le marché II a repris le local



# Quand le Majestic se transforme en boîte de

jazz pour « The Artist »
Descendre dans la boîte de
jazz au Majestic, c'est hors du
commun! Pourtant, vendredi
soir, pour la sortie de « The
Artist », un concert ouvrait la
projection du film.

## jazzy. Les spectateurs se sont pris au jeu, fredonnant quelques refrains, bien connus d'un temps où paillettes, costumes rayés, borsalinos avaient bien évidemment

L'IMAGE

leurs entrées. Le répertoire était bien choisi, en accord avec le film,

